

Un projet porté par
Énergies du Sud,
filiale de la
SERM 34, et la TAM



1- « Écocité, de Montpellier à la mer » a été retenu, avec 12 autres, par le MEDDTL dans le cadre de l'appel à projet Écocités. Plus d'information sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DP_complet-1.pdf

La mise en service de
2 centrales – 7 364 m² de
panneaux photovoltaïques –
sur les ombrières est prévue
au 4^e trimestre 2011
© Énergie du Sud

Avancement du chantier des
ombrières sur le parking du
tramway de Montpellier
© Énergie du Sud

Des ombrières photovoltaïques pour les parkings-relais du tramway de Montpellier



La TAM (société d'exploitation des services de transport public de l'agglomération de Montpellier) a souhaité installer des ombrières photovoltaïques sur deux parkings relais de la ligne 2 du tramway. Ce projet s'inscrit dans le cadre de « Renouvelons nos énergies », 1^{er} axe de l'agenda 21 de l'agglomération de Montpellier, prolongement des actions qu'elle mène depuis des années en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement durable et qu'elle poursuit notamment dans le cadre de « Écocité, de Montpellier à la mer »¹.



À l'issue d'un appel à projet, le groupe constitué d'Énergies du Sud (filiale de la SERM 34), Aéro watt et la Caisse des Dépôts a été retenu. Les 3 sociétés ont constitué une filiale commune, Heliotam, pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet et son exploitation pendant la durée du contrat d'achat d'électricité.

La structure novatrice des ombrières repose sur pylône central ce qui en fait un équipement aérien, modulable et dont la mise en œuvre simple et rapide permet de maximiser la manœuvrabilité sur le parking et d'éviter la sensation d'écrasement.



La mise en service des deux centrales (7364 m² de panneaux photovoltaïques sur 89 ombrières pour 1 Mwc de puissance) est prévue pour le 4^e trimestre 2011. 540 places de parking seront couvertes. Le coût total de l'opération est de 6,35 M€.

Énergies du Sud, filiale de la SERM 34, opérateur énergétique de l'agglomération de Montpellier depuis 25 ans, et de la Caisse des Dépôts, accompagne les collectivités, les EPL et les entreprises

privées dans leurs projets d'énergies renouvelables. Elle bénéficie de la compétence de l'équipe énergie de la SERM 34 et a été dotée de moyens importants pour financer son développement.

Créée il y a 3 ans, ce nouvel outil au service du développement durable a déjà prouvé son efficacité en proposant une offre globale, de la conception à l'exploitation, avec garantie de performances technique et économique.

Contact Énergies du Sud : Frédéric CAUVIN (directeur) - frederick.cauvin@serm-montpellier.fr